

États financiers de

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

pour l'exercice clos le 31 mars 2024

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers de Fondation Charles-Bruneau	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 16



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L

Tour KPMG

Bureau 1500

600, boul. de Maisonneuve Ouest

Montréal, (QC) H3A 0A3

Canada

Téléphone 514 840 2100

Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Charles-Bruneau

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Charles-Bruneau (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport de l'auditeur, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- de l'actif à court terme présenté dans les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;



Page 2

- des produits des activités de collecte de fonds et de l'excédent des produits sur les charges présentés dans les états des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période de neuf mois close le 31 mars 2023;
- de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présenté dans les états de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période de neuf mois close le 31 mars 2023;
- de l'excédent des produits sur les charges présenté dans les états des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période de neuf mois close le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 17 juin 2024

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

État de la situation financière

31 mars 2024, avec informations comparatives au 31 mars 2023

	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2 d))	5 556 040 \$	2 079 720 \$
Placements (note 7)	21 965 298	21 432 039
Taxes de vente à recevoir	144 759	88 376
Frais payés d'avance	213 148	126 423
Dons à recevoir	1 518 593	2 600 155
	<u>29 397 838</u>	<u>26 326 713</u>
Autres actifs		
Immobilisations corporelles (note 3)	10 625	10 625
Actifs incorporels (note 4)	131 424	42 191
Placement à usage restreint	212 185	218 472
	19 427	17 537
	<u>29 771 499 \$</u>	<u>26 615 538 \$</u>

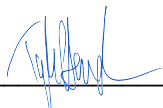
Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	244 246 \$	244 989 \$
Revenus d'activités perçus d'avance (note 6)	1 018 916	566 850
	<u>1 263 162</u>	<u>811 839</u>
Actif net		
Non affecté	19 018 013	10 213 709
Affecté de source interne	9 490 324	15 589 990
	<u>28 508 337</u>	<u>25 803 699</u>
Engagements (note 12)		
	<u>29 771 499 \$</u>	<u>26 615 538 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives pour la période de neuf mois close le 31 mars 2023

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Revenus provenant des activités (note 8)	6 882 482 \$	6 262 073 \$
Dépenses		
Charges liées aux activités	1 342 250	1 255 363
Salaires et bénéfices liés aux activités	1 168 528	833 004
	2 510 778	2 088 367
Revenus nets provenant des activités	4 371 704	4 173 706
Autres		
Revenus de dons (note 9)	4 068 223	3 983 559
Revenus nets de placements (note 10)	1 701 027	979 637
Autres revenus	10 186	—
	5 779 436	4 963 196
Revenus nets provenant des activités et autres	10 151 140	9 136 902
Charges d'exploitation		
Administration (note 11)	1 229 131	806 765
Publicité et télécommunications	117 705	129 490
	1 346 836	936 255
Excédent des produits sur les charges avant fonds distribués	8 804 304	8 200 647
Fonds distribués (note 13)	(6 099 666)	(4 132 978)
Excédent des produits sur les charges	2 704 638 \$	4 067 669 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives pour la période de neuf mois close le 31 mars 2023

			2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
	Non affecté	Affecté de source interne	Total	Total
Actif net au début	10 213 709 \$	15 589 990 \$	25 803 699 \$	21 736 030 \$
Excédent des produits sur les charges	8 804 304	(6 099 666)	2 704 638	4 067 669
Actif net à la fin	19 018 013 \$	9 490 324 \$	28 508 337 \$	25 803 699 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives pour la période de neuf mois close le 31 mars 2023

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges	2 704 638 \$	4 067 669 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	77 285	46 791
Revenu de dons en nature - placements	–	(1 047)
Gain sur cession de placements	(41 413)	(113 550)
Variation de juste valeur sur les placements	(1 069 682)	(411 584)
	1 670 828	3 588 281
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation (note 14)		
	1 389 776	(5 026 410)
	3 060 604	(1 537 226)
Investissement		
Acquisition de placements	(4 833 609)	(3 007 794)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(106 455)	(4 772)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(53 776)	(8 088)
Produit de disposition de placements	5 494 540	3 339 213
	500 700	318 559
Gain de change sur trésorerie libellé en monnaie étrangère		
	(84 984)	(99 095)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	3 476 320	(1 218 667)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		
	2 079 720	3 298 387
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
	5 556 040 \$	2 079 720 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Fondation Charles-Bruneau (la « Fondation ») est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Elle reçoit et administre des dons dans le but d'appuyer le développement de l'oncologie pédiatrique et la recherche en oncologie pédiatrique au Québec.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exonérée de l'impôt sur le revenu pourvu qu'elle respecte certaines dispositions de cette loi.

2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») présentées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Constatation des revenus

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les revenus sont constitués de revenus provenant des activités, de dons et de revenus de placements. Les revenus de dons affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de dons non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable dans la mesure où la collection est raisonnablement assurée.

Les revenus provenant des activités sont constatés à titre de revenus lorsque les activités auxquelles ils se rapportent ont eu lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

c) Apports reçus sous forme de service

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Fondation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

La Fondation tient un compte bancaire distinct à titre de cautionnement afin de se conformer aux règles sur les systèmes de loterie de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Une fois les prix remis à la suite du tirage, les fonds déposés peuvent être utilisés pour les fins auxquelles la licence de tirage a été obtenue. Au 31 mars 2024, un montant de 57 171 \$ est déposé dans ce compte et présenté dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (29 064 \$ au 31 mars 2023).

e) Autres actifs

Les autres actifs sont composés de dons en objets d'art qui sont présentés à la valeur marchande au moment où ils sont reçus. Les autres actifs ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie indéfinie.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Sur la durée du bail
Équipements événementiels	Amortissement linéaire	15 ans

g) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire, sur cinq ans.

h) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Conversion des comptes exprimés en devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

j) Instruments financiers

i) Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dons à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

j) Instruments financiers (suite)

iii) Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission ou à la prise en charge.

3. Immobilisations corporelles

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et agencement	56 634 \$	49 043 \$	7 591 \$	9 487 \$
Matériel informatique	190 702	164 549	26 153	30 951
Améliorations locatives	21 327	19 778	1 549	1 753
Équipements événementiels	100 810	4 679	96 131	–
	369 473 \$	238 049 \$	131 424 \$	42 191 \$

4. Actifs incorporels

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Site Web	309 463 \$	97 278 \$	212 185 \$	218 472 \$

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2024	2023
Créditeurs	45 385 \$	60 234 \$
Salaires et vacances à payer	187 679	164 851
Sommes à payer aux gouvernements	11 182	19 904
	244 246 \$	244 989 \$

6. Revenus d'activités perçus d'avance

Les revenus d'activités perçus d'avance représentent des sommes reçues pour des activités annuelles qui ont lieu après la fin de l'exercice.

	2024	2023
Solde au début	566 850 \$	3 285 158 \$
Revenus perçus en cours d'exercice et de période	1 018 916	566 850
Montants constatés à titre de revenus de l'exercice et de la période	(566 850)	(3 285 158)
Solde à la fin	1 018 916 \$	566 850 \$

7. Placements

Placements présentés à la juste valeur :

			2024
	Coût	(Pertes) gains non réalisés	Juste valeur
Compte d'investissement canadien			
Obligations canadiennes	14 443 607 \$	(449 160)\$	13 994 447\$
Actions canadiennes	3 437 587	1 487 625	4 925 212
Fonds communs canadiens	291 286	(7 020)	284 266
	18 172 480	1 031 445	19 203 925
Compte d'investissement américain			
Actions américaines	1 341 945	1 419 428	2 761 373
	1 341 945	1 419 428	2 761 373
Total des placements	19 514 425 \$	2 450 873 \$	21 965 298 \$

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

7. Placements (suite)

			2023
	Coût	(Pertes) gains non réalisés	Juste valeur
Compte d'investissement canadien			
Obligations canadiennes	14 712 343 \$	(641 140)\$	14 071 203 \$
Actions canadiennes	3 640 404	1 031 949	4 672 353
Fonds communs canadiens	329 481	16 808	346 289
	18 682 228	407 617	19 089 845
Compte d'investissement américain			
Actions américaines	1 325 199	973 574	2 298 773
Fonds communs américains	43 421	-	43 421
	1 368 620	973 574	2 342 194
Total des placements	20 050 848 \$	1 381 191 \$	21 432 039 \$

8. Revenus provenant des activités

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Tour cycliste	4 213 415 \$	3 867 282 \$
Coupe Charles-Bruneau	1 425 756	1 138 224
Événement gastronomique	559 325	532 703
Circuit bleu	384 296	415 714
Activités diverses	299 690	308 150
	6 882 482 \$	6 262 073 \$

9. Revenus provenant de dons

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Fondation 24H Tremblant	3 130 146 \$	2 825 000 \$
Legs testamentaires	483 634	784 170
Engagements corporatifs	300 000	250 000
Autres dons	154 443	124 389
	4 068 223 \$	3 983 559 \$

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

10. Revenus nets de placements

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Revenus nets de placements		
Dividendes	176 285 \$	151 733 \$
Intérêts	454 595	290 758
Variation de la juste valeur sur les placements	1 069 682	411 584
Gain sur cession de placements	41 413	113 550
Gain sur change sur trésorerie et équivalents de trésorerie	84 984	99 095
Honoraires de gestion des placements	(125 932)	(87 083)
	1 701 027 \$	979 637 \$

11. Administration

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Salaires et bénéfices administratifs	747 312 \$	542 461 \$
Loyer	163 534	120 842
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	77 285	46 791
Honoraires	74 218	42 672
Frais de bureau	49 028	26 174
Assurances	16 513	10 730
Entretien et réparations	9 280	8 428
Frais de déplacement	18 060	3 665
Impôt d'un non-résident	3 397	2 775
Frais de banque et de transactions	27 453	1 461
Taxes et permis	1 077	492
Location entrepôt	13 334	–
Frais de stationnement	1 784	–
Frais de plateforme infonuagique comptable	7 697	–
Autres dépenses	19 159	274
	1 229 131 \$	806 765 \$

12. Engagements

En date du 27 septembre 2021, la Fondation a obtenu une résolution afin d'affecter, de source interne, 24 297 596 \$ de l'actif net à l'Hôpital de Montréal pour enfants, au CHU de Québec - Université Laval, au CHU de Sherbrooke et au CHU Sainte-Justine, soit respectivement 5 000 000 \$, 8 443 084 \$, 156 512 \$ et 10 698 000 \$. Toute demande d'utilisation de ces fonds doit respecter les critères établis et être approuvée par le conseil d'administration. Au 31 mars 2024, un montant de 6 099 666 \$ a été utilisé. Le solde restant est de 9 490 324 \$.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

12. Engagements (suite)

Selon un contrat de location de locaux échéant le 31 janvier 2029 et un contrat de location d'entrepôt échéant le 31 octobre 2024, la Fondation s'est engagée à verser un montant minimum de 894 412 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	180 956 \$
2026	171 813
2027	176 108
2028	180 511
2029	185 024

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

12. Engagements (suite)

De plus, dans le cadre de plusieurs programmes relatifs à la recherche sur le cancer pédiatrique, la Fondation s'est engagée à verser un montant total de 12 413 781 \$ réparti entre différents intervenants et s'échelonnant jusqu'au 31 mars 2028. Les versements estimatifs par année financière se présentent comme suit :

Engagement	2025	2026	2027	2028	Total
CHU Sainte-Justine					
Plateformes innovantes	1 070 979 \$	583 620 \$	583 620 \$	– \$	2 238 219 \$
Formez la relève - Fellowships	400 000	263 609	263 609	–	927 218
Projets de pairage	400 000	100 000	100 000	–	600 000
Recrutement stratégique	100 000	–	–	–	100 000
Infrastructures et équipements	200 000	50 000	50 000	–	300 000
Thérapies par les arts	150 000	75 000	75 000	–	300 000
Projets innovants FIT	150 000	94 000	94 000	–	338 000
Coordination Initiative					
FCB-CRCHUSJ	234 000	117 250	58 375	58 375	–
Programme Passer à l'action	93 000	12 500	12 500	–	118 000
CHU de Québec - Université Laval					
Projet de recherche appliquée auprès des Familles	343 750	1 375 000	1 375 000	1 292 388	4 386 138
Programme Signature_ Optimisation des thérapies en leucémie	225 218	115 218	–	–	340 436
Projet de recherche translationnelle	78 871	42 693	–	–	121 564
Programme Signature_ Professionnel de recherche (supplément)	32 122	16 061	16 061	–	–
Programme Signature/Profyle Professionnel de recherche	55 766	28 154	–	–	83 910
Programme Signature_ 2e coordonnateur	47 079	–	–	–	47 079
Services d'art-thérapie	91 350	–	–	–	91 350
Programme Signature_ Revalorisation coordonnatrice	25 097	–	–	–	25 097
Hôpital de Montréal pour enfants					
De l'or liquide pour lutter contre le cancer	1 000 000	1 000 000	–	–	2 000 000
Programme Signature/ Profyle_Professionnel de recherche	74 341	37 538	–	–	111 879
CHU de Sherbrooke					
Programme Signature Profyle_Professionnel de recherche	18 769	–	–	–	18 769
	4 657 521 \$	3 851 768 \$	2 612 104 \$	1 292 388 \$	12 413 781 \$

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

13. Fonds distribués

Au cours de l'exercice, la Fondation a distribué des fonds d'un montant total de 6 099 666 \$ (4 132 978 \$ en 2023) réparti entre différents intervenants. La distribution de ces fonds se détaille comme suit :

	2024	2023
CHU Sainte-Justine		
Plateformes innovantes	953 710 \$	267 230 \$
Programme Signature - oncogénomique et thérapie cellulaire	1 297 470	400 135
Formez la relève - Fellowships	549 069	299 070
Recrutement stratégique	350 000	300 000
Projets de pairage	583 000	82 000
Thérapies par les arts	225 000	75 000
Infrastructures et équipements	133 062	200 741
Projet VIE	–	120 163
Projets innovants FIT	188 000	74 000
Programme Passer à l'action	140 000	70 000
Coordination initiative FCB-CRCHUSJ	85 000	21 000
CHU de Québec - Université Laval		
Projet de recherche appliquée auprès des familles	–	1 031 250
Programme Signature_Optimisation des thérapies en leucémie	225 218	110 000
Projet de recherche translationnelle	71 070	35 000
Services d'art-thérapie	91 350	–
Programme Signature/Profyle_Professionnel de recherche	54 663	27 061
Programme Signature_2e coordonnateur	45 708	–
Programme Signature_Professionnel de recherche (supplément)	16 061	–
Hôpital de Montréal pour enfants		
De l'or liquide pour lutter contre le cancer	1 000 000	500 000
Programme Signature/Profyle_Financement de la recherche	–	400 000
Programme Signature/Profyle_Professionnel de recherche	72 884	36 081
CHU de Sherbrooke		
Démarrage des essais cliniques du COG	–	66 206
Programme Signature/Profyle_Professionnel de recherche	18 041	18 041
	6 099 666 \$	4 132 978 \$

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

14. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation

	2024 (12 mois)	2023 (9 mois)
Taxes de vente à recevoir	(56 383)\$	(6 919)\$
Frais payés d'avance	(86 724)	387 615
Dons à recevoir	1 081 563	(2 600 155)
Créditeurs et charges à payer	(746)	(88 643)
Revenus d'activités perçus d'avance	452 066	(2 718 308)
	1 389 776 \$	(5 026 410)\$

15. Risques financiers et concentration du risque de crédit

Dans la gestion de ses activités et la détention de ses instruments financiers, la Fondation est exposée aux risques du marché, de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidité, comme suit :

a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

b) Risque de change

Le risque de change désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation réalise des revenus de placements en devises étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements exprimés en dollars américains et convertis en dollars canadiens sont respectivement de 12 504 \$ US (7 062 \$ US en 2023) et de 2 039 419 \$ US (1 730 728 \$ US en 2023).

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur.

FONDATION CHARLES-BRUNEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

15. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le taux d'intérêt effectif réalisé sur les obligations durant l'exercice varie de 2,21 % à 3,54 % (de 1,53 % à 2,24 % en 2023). Le taux d'intérêt moyen à la fin de l'exercice est de 2,96 % (1,96 % en 2023).

d) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que survienne une perte imprévue si une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles envers la Fondation. L'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière.

e) Risque de liquidité et gestion du capital

Le risque de liquidité désigne le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer et aux engagements pris dans le cadre de sa mission, qui consiste à subventionner plusieurs programmes relatifs à la recherche sur le cancer pédiatrique.

Afin de gérer ses liquidités, la Fondation prépare un budget qui tient compte des différentes sources de revenus, dont les diverses collectes de fonds qui amèneront des liquidités supplémentaires. De plus, son conseil d'administration examine et approuve son budget d'exploitation.

Les objectifs de la Fondation dans la gestion du capital sont la protection des actifs ainsi que la disposition de liquidités suffisantes à la réalisation de ses engagements pour le mieux-être des enfants.

La structure de capital de la Fondation est composée de l'actif net. La principale utilisation du capital par la Fondation est le financement de ses engagements.

16. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans les états financiers de l'exercice en cours.